Aménager : pour quoi, pour qui, comment ?

BERNARD GILLOT

Il est banal de dire que le cadre de vie a une influence sur l'épanouissement de l'enfant. Chacun souhaite une influence heureuse, bénéfique. Utilisateurs ou parfois visiteurs des lieux destinés à la vie des enfants peuvent s'interroger si les intentions des créateurs d'espaces collectifs, des organisateurs de séjours sont bien traduites dans les équipements proposés.

L'aménagement est toujours le résultat d'une décision et les choix effectués engagent souvent pour plusieurs années. Pour préparer l'écriture de l'introduction de ce dossier, j'ai reçu de Robert Lelarge un document publié en 1949 : Journées d'études sur les colonies de vacances (*Vers l'Éducation nouvelle*). Ce document est remarquable : c'est un compte-rendu des travaux de commissions. On y trouve les idées fortes qui fondent l'originalité des Ceméa en matière d'intervention sur les lieux de vie. La commission III « Aménagement » propose dans le détail des réponses dictées par les intentions pédagogiques. Les participants s'interrogent, ouvrent des pistes toujours d'actualité.

La définition du Petit Robert : AMÉNAGER, c'est « disposer et préparer méthodiquement en vue d'un usage déterminé ». Cela suppose une démarche rigoureuse, quel que soit le niveau d'intervention.

Rangement : trouver des réponses aux problèmes constatés.

© : Bertrand Chavaroche

Intervenir dans ses lieux de vie

Lorsque nous arrivons dans un lieu comme utilisateurs, nous pouvons nous interroger sur son adaptation à nos intentions. « La première impression du cadre de vie considéré comme milieu physique de l'enfant a plutôt une tonalité émotionnelle : c'est vaste, c'est blanc, c'est chaud. »[1] Essayons de percevoir ce qui produit l'effet. Comment est disposé le mobilier pour l'accueil, pour la vie quotidienne, pour les déplacements, pour les activités ? Une salle à l'aspect désordonné, peut-on l'organiser différemment ? Doit-on garder soixante chaises si notre effectif est de trente ? Avons-nous besoin de toutes les tables dans cette salle ? Les circulations sont-elles évidentes, suffisantes ? Qui sont les utilisateurs, quel âge, quelle taille, quelles habitudes culturelles ? L'attribution habituelle des locaux nous convient-elle ? Premier niveau d'analyse qui va nous mettre en relation avec le responsable de la maison, que peut-on déplacer (sans oublier les impératifs exigés par la sécurité) ? Cela suppose du mobilier modulable ou pour le moins « mobile » résistant aux manipulations. Il y a encore dans des écoles des tables à bancs fixes qui limitent toute variation de l'organisation spatiale des classes.

Aménager commence par observer, analyser, proposer, déménager

Cette disposition des premiers jours doit être interrogée au cours du séjour en regardant vivre les enfants, les adultes. L'évolution de la collectivité, de son organisation, de ses activités peut inviter à modifier à nouveau la disposition et la répartition des espaces. Le choix du mode de vie proposé détermine l'aménagement. La douche est-elle pour tous au même moment ? Qui met le couvert ? Les lieux d'activité sont-ils en libre service ? Quelles priorités se donne-t-on ? Je me souviens d'un centre de vacances installé dans un collège rural où nous voulions faire oublier le cadre scolaire et développer l'autonomie des enfants. Nous étions un peu à l'étroit dans la salle à manger de la cantine. Les déplacements des enfants généraient des incidents, les repas trop bruyants incitaient à des interventions répétées désagréables. Quelles réponses au problème constaté ? Interdire les déplacements, les conversations ? Nous avons préféré créer un deuxième espace sous le préau voisin en sortant deux tables, avec claustra en toile de jute, banquette de détente réalisée d'une porte « Iso Plane » posée sur quatre parpaings. L'atmosphère des repas en

© : Bertrand Chavaroche

Aménager, c'est imaginer et réaliser des modificatons qui vont changer la vie.

a été complètement transformé avec un plus, la possibilité de dissocier le moment et la durée des repas dans les deux lieux (aujourd'hui le prix des mobiliers de jardin permet l'installation de terrasses très accueillantes).

Dans un autre centre, les jeunes enfants ne pouvaient se coiffer devant les miroirs, ils avaient été fixés à la hauteur des adultes, principaux utilisateurs des lieux. Ce problème s'est vu réglé à peu de frais en suggérant de modifier le positionnement des miroirs rectangulaires (le grand côté disposé verticalement).

Ces exemples posent une question essentielle : acceptons-nous les lieux proposés sans intervenir, subissons-nous les désagréments de situations difficiles ou nous autorisons-nous à intervenir dans le court terme, puis le long terme? Si le concepteur pense pour les utilisateurs et refuse toute intervention des usagers il peut l'inscrire dans le mobilier. J'ai vu une auberge de jeunesse où les bancs du séjour, confortables, sont en béton et scellés au sol. Dans un centre de vacances, ancienne ferme rénovée, des tables de ferme rustiques et massives, séparées par des murets cimentés pour garder le style «ancienne étable» ne seront jamais déplacées et bloquent toute autre utilisation de la salle à manger...

Une démarche

Il y a des aménagements rapides, provisoires, économiques. Ils permettent de tester et valider les propositions. Un deuxième niveau peut être la réalisation d'aménagements plus élaborés. Une étape souvent escamotée est alors indispensable. On peut la nommer élaboration du programme. Il s'agit de déterminer ce que nous souhaitons en matière de pédagogie.

Par exemple, pour répondre à un besoin d'affichage commencer par un questionnement : quelle est la nature des documents, le format, la quantité, la fréquence de renouvellement? Qui affiche? Quelle est la taille de celui qui doit regarder? Lieu de passage, lieu de travail? Durée de vie projetée de l'équipement? C'est en possession de toutes ces informations que l'on esquissera des réponses possibles en terme de besoins. Par exemple 20 m² de surfaces verticales mobiles appuyées sur les murs et pouvant se positionner à différentes hauteurs avec un dispositif de fixation des documents rapidement mis en œuvre. Les dimensions peuvent être précisées. Faire alors l'inventaire de ce qui est proposé dans les catalogues. Panneaux métalliques avec aimants, panneaux de liège avec épingles, supports adhésifs... Étudier les prix de revient. Si ces objets ne répondent pas au programme il est possible de créer son propre matériel. Si pour un court séjour, des panneaux de polystyrène appuyés contre le mur... un rouleau de carton ondulé... répondent à la fonction, pour les séjours suivants il faut proposer à l'organisateur une réponse plus élaborée. Si la recherche peut se faire avec des maquettes, il est bon de visualiser par des simulations en grandeur réelle et en volume les aménagements souhaités pour les tester en situation. Cela permet de voir des aspects non prévus. Cela évitera des réalisations et des dépenses regrettées. Je connais des cloisons mobiles très coûteuses qui ne sont jamais déplacées, des aménagements pertinents jamais utilisés. J'ai vu des documents «scotchés» sur des murs à côté de panneaux d'affichage vides. Cette situation doit conduire l'aménageur à expliciter ses choix mais aussi à anticiper sur les besoins des futurs usagers.

Agencer

La diversité des utilisateurs peut conduire à des choix qui ne satisfont personne. La polyvalence souvent préconisée peut être une très mauvaise réponse. Le concepteur peut, dès la construction, prévoir dans le programme des équipements qui faciliteront l'adaptabilité. Murs cloisons avec rangements intégrés, structures pouvant recevoir des rayonnages mobiles, des coffres, des panneaux, des appareils d'éclairage. Des mobiliers modulaires : plateaux et tréteaux, casiers et boîtes de rangement, meubles à roulettes, seront mis à disposition à la demande. L'utilisateur devient alors un agenceur. Chaque groupe utilisateur peut décider de l'équipement de son cadre de vie. Dans les lieux peu équipés, au centre de vacances, dans des collectivités de courte durée il est possible d'utiliser des matériaux détournés de leur fonction habituelle. Briques et planches brutes de sciage pour des étagères, cuvettes, caisses en matière plastique achetées, cageots en carton de même format, récupérés pour les rangements, séchoirs à linge pour la présentation des papiers... Les démarches de mise en œuvre seront identiques : pourquoi faire, pour quels utilisateurs, pour quel projet pédagogique?

Aménager, c'est un état d'esprit, c'est refuser de subir sans réactions des lieux mal organisés, c'est penser, projeter, réaliser des modifications qui vont changer la vie, c'est une démarche pédagogique de prise de pouvoir sur son environnement. ■

1 – Conférence de Robert Lelarge, L'influence du cadre de vie sur l'épanouissement de l'enfant, Ven 328, 329.